

CONTRAT DE MANAGEMENT

Le Contrat de management (ci-après dénommé le « Contrat ») entre en vigueur à compter du (...).

X, société (...), au capital de (...) euros, dont le siège social est situé au (...), immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de (...) sous le numéro (...),

Ci-après dénommée la « **Société** »,

D'UNE PART,

ET

M. (...), exerçant la profession de (...), sous le numéro (...).

Ci-après dénommé le « **Gérant** »,

D'AUTRE PART,

La société X et M. (...) seront ci-après dénommés individuellement la « Partie » et collectivement les « Parties ».

PREAMBULE:

CONSIDERANT QUE la Société développe son activité dans l'industrie (...) (caractéristiques de cette industrie détaillées dans l'Annexe I). Cette Société sera en mesure d'assumer les obligations imposées par le présent Contrat, conformément à la documentation faisant partie de l'Annexe II, dans la mesure où elle a démontré que sa situation économique et technique était pérenne.

CONSIDERANT QUE Monsieur (...) exerçant la profession de (...) sous le numéro (...). Il a acquis une expérience de (...) années dans le secteur du management et de l'administration des sociétés et plus particulièrement dans le secteur de (...).

CONSIDERANT QUE les deux Parties déclarent disposer de la pleine capacité de signer ce Contrat.

En considération de cela, les Parties conviennent de signer ce Contrat et de le soumettre aux clauses et conditions suivantes :

1. Objet

1.1. La Société souhaite nommer Monsieur (...), et ce dernier accepte d'être nommé, en qualité de gérant de la Société. A ce titre, Monsieur sera tenu de mettre en œuvre la gestion administrative et financière de la Société. Les principales tâches dévolues au Gérant seront les suivantes: (...).

1.2. Le Gérant accepte d'exécuter les tâches mentionnées au point 1.1 en conformité avec la politique managériale de la Société. Les données, conditions et caractéristiques du développement des activités susmentionnées sont détaillées dans un document élaboré par la Société et placé dans l'Annexe III.

2. Caractéristiques du Contrat

2.1. Il s'agit d'un Contrat *intuitu personae*. Il est conclu entre la Société et le Gérant en raison des qualités professionnelles particulières du Gérant dans le secteur de l'administration et de la gestion des sociétés.

2.2. En conséquence, le Gérant sera tenu d'exécuter les tâches qui lui sont dévolues personnellement, sans que ces activités ne puissent être déléguées ou transférées à un tiers sauf en cas d'autorisation expresse de la Société. Les employés collaborant avec le Gérant ne seront pas considérés comme des tiers.

2.3. La Société mettra à la disposition du Gérant la totalité de la documentation et des informations nécessaires à la bonne exécution du Contrat.

2.4. Les décisions qui pourraient avoir un impact sur les finances de la Société seront adoptées par le Conseil d'Administration. Ce point concerne principalement les matières suivantes: (...).

3. Meilleurs efforts

Le Gérant s'engage à exécuter ses obligations contractuelles de bonne foi et avec la plus grande diligence, conformément aux standards professionnels imposés dans ce secteur d'activité et conformément aux intérêts de la Société.